

“Le vingt d’Avril de l’an mil sept cent vingt-deux, après la publication des trois bans, faite aux prônes des messes paroissiales de cette paroisse, entre Louis Gilbert, fils de défunt Louis Gilbert et de défunte Marie Lagou, ses père et mère de la paroisse de Ste-Madeleine, de la ville et évêché de Besançon d’une part ; et Anne Jacques, fille de Louis Jacques et d’Antoinette LeRoux, ses père et mère, de cette paroisse d’autre part, et ne s’étant découvert aucun empêchement au dit mariage, nous, prêtre, curé de Charlesbourg, les y avons mariés selon la forme prescrite par notre mère la Sainte Eglise, en présence de Louis Jacques, père de l’épouse, Nicolas, Louis et Pierre Jacques, ses frères, l’époux a signé et l’épouse avec Louis et Pierre Jacques, ont déclaré ne savoir signer de ce qui requis suivant l’ordonnance.”

Louis Gilbert.

Louis Jacques, (fils)

N. Jacques.

Pierre-René Le Boulenger, Ptre.

Aucun enfant de Louis Gilbert n’a été baptisé à Charlesbourg, ce qui laisse à supposer qu’après son mariage il a séjourné peu d’années dans cette paroisse. On voit dans les registres de l’Ile-du-Pas, qu’en 1729, Louis Gilbert était fermier dans cette paroisse chez le seigneur Dusablé.

---